

La majorité des médecins, par leurs associations, et des pharmaciens, par la grande majorité de leur comité,



vous recommande de voter

OUI

au contre-projet

HNE-Demain

du Conseil d'Etat et du Grand Conseil
concernant la réorganisation spatiale de
l'HNE

LE 12 FEVRIER 2017

Seul le contre-projet proposé par les autorités cantonales est soutenu par la majorité des médecins et pharmaciens et permettra de sortir de la crise hospitalière dans des délais acceptables.

Voter OUI au contre-projet, c'est garantir le maintien de l'hôpital public cantonal.

Voter OUI au contre-projet, c'est permettre le maintien de la formation de jeunes médecins dans le canton, gage de la relève en médecine de famille.

Voter OUI au contre-projet, c'est dire oui à trois polycliniques dans trois régions du canton (Val-de-Travers, Montagnes et Littoral) permettant de répondre aux problèmes de santé les plus fréquents.

Voter OUI au contre-projet, c'est dire oui à la création de deux pôles de compétences dans le canton, « réadaptation » pour les Montagnes et « soins aigus » sur le Littoral.

Voter OUI au contre-projet, c'est maintenir une prise en charge des urgences vitales de qualité sur tout le canton, par l'intermédiaire des ambulances et du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

La santé doit réunir les neuchâtelois, et non les diviser !

